

VOYAGE LECTEURS EXCLUSIF

TRIBUNE
DES ARTS



Milan et Venise Art et design à l'italienne

Du dimanche 12 au dimanche 19 novembre 2023



AU TIGRE VANILLÉ
CREATION DE VOYAGES

VOTRE VOYAGE

Votre voyage s'ouvre sur la découverte de l'élégante Milan où certains quartiers à l'architecture résolument futuriste, tel Porta Nuova, côtoient des ruelles à l'esprit bohème, à l'image de la Brera ou des Navigli où il fait bon s'attarder pour prendre un verre. En compagnie de votre guide passionnée de « sa » ville, vous irez d'une ambiance à l'autre, passant des dernières scènes branchées de l'art contemporain aux chefs-d'œuvre de la peinture italienne. Pour ceux qui le souhaitent, possibilité d'assister à un opéra à la célèbre Scala de Milan.

Direction ensuite Venise dont le charme ressurgit au centuple en automne, quand la fréquentation touristique y est plus légère. Votre guide, Suissesse établie depuis de nombreuses années dans la région, vous communiquera sa passion pour « la plus belle ville du monde », selon ses termes. De « palazzi » en ateliers d'artisanat en passant par des rencontres et lieux insolites, sans oublier des visites exclusives en dehors des heures d'ouverture, Venise s'ouvrira à vous sous un nouveau jour, à la fois plus intime mais toujours aussi mystérieuse.

Logés dans des hôtels de charme à la situation centrale, vous serez au cœur de chacune de ses villes à l'atmosphère si différente et pourrez en ressentir pleinement le pouls, rapide et fier à Milan, subtile et plus sobre à Venise, avec toujours le charme irrésistible de l'Italie.



GUIDE FRANCOPHONE A MILAN : MARGHERITA

Durant votre séjour à **Milan**, vous serez accompagnés par **Margherita** qui exerce le métier de guide diplômée francophone depuis plus de vingt ans.

Passionnée par l'histoire de l'art, le Moyen Age et les langues étrangères, elle a très vite compris lors de ses années d'études universitaires que cette profession lui permettrait de s'épanouir pleinement dans sa ville qui bat aussi au rythme de l'architecture moderne, du design et de la mode tout en possédant un patrimoine culturel unique.



GUIDE FRANCOPHONE A VENISE : STEFANIA

Durant votre séjour à **Venise**, vous serez accompagnés par votre guide francophone **Stefania**, Suisse expatriée en Italie et qui voue une passion sans bornes à « sa » ville. Grâce à ses connaissances et nombreux contacts sur place, vous pourrez découvrir tant les incontournables de la ville ainsi que ses secrets les mieux gardés !

Artisans, îles de la lagune, églises aux fresques impressionnantes, quartiers populaires sont répertoriés précieusement par votre guide qui aime à élaborer des programmes de visites adaptés à tous et aux envies du moment. Ses connaissances sur la ville de Venise semblent illimitées et la Sérénissime n'a plus...ou presque...de secrets pour elle !

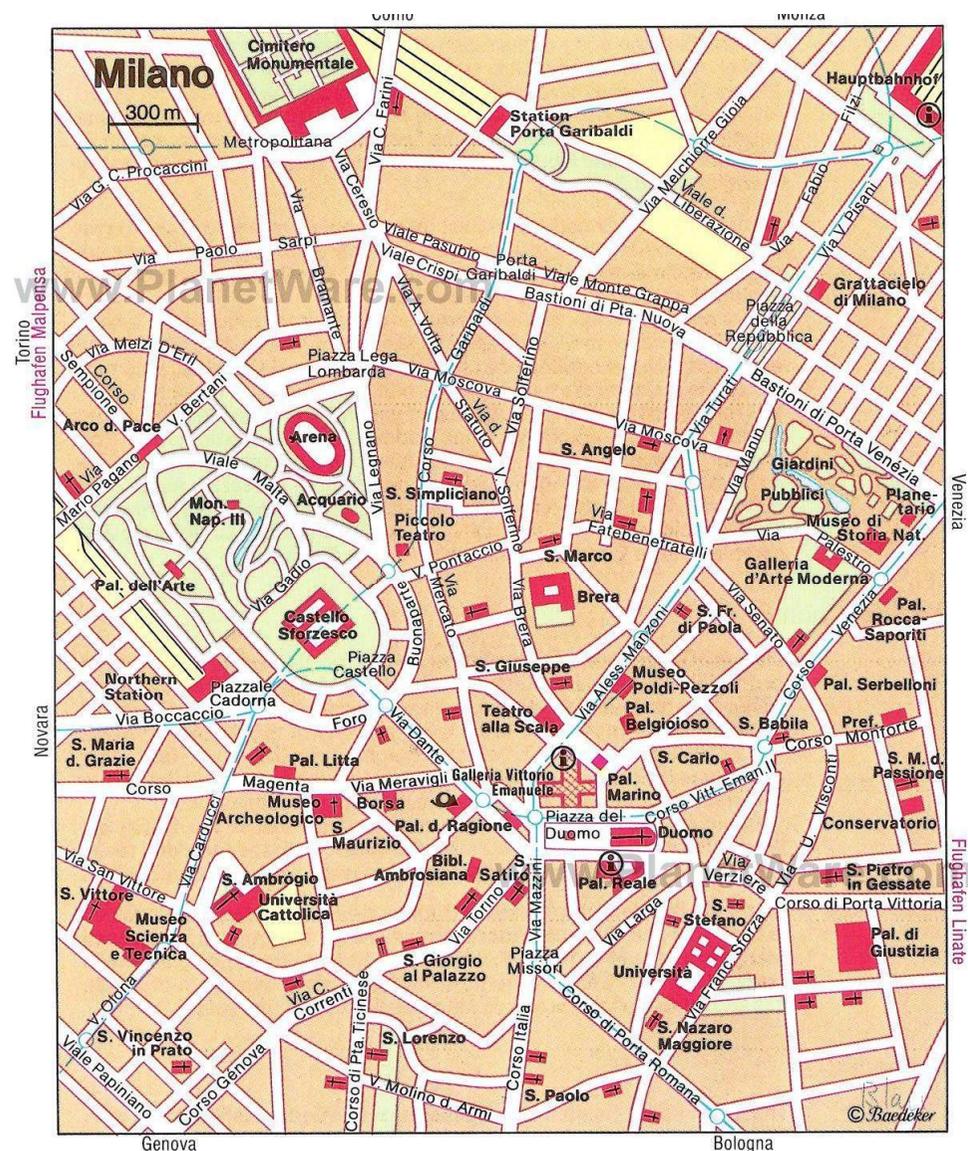


POINTS FORTS

- Visites de quelques-uns des plus beaux musées et sites de Milan et Venise, qu'ils soient contemporains ou classiques
- Découvrir Venise en dehors de la haute saison touristique, pour profiter pleinement de ses charmes et éviter la foule estivale
- Possibilité d'assister à un opéra à la Scala de Milan et dans le cadre intime d'un palais à Venise
- Visite à Venise de deux ateliers d'artisans, celui d'un batteur d'or et les célèbres tisseurs de Bevilacqua qui perpétuent un savoir-faire ancestral
- Visite à Venise du Palais des Doges en dehors des heures d'ouverture au public pour profiter pleinement de ce site sublime
- Rencontre et discussion avec un artiste avant-gardiste à Murano qui allie les techniques traditionnelles de souffleur de verre à des réalisations définitivement contemporaines
- Logement dans des hôtels 4* de charme idéalement situés au cœur de Milan et Venise
- Dégustation de spécialités culinaires régionales à Milan et Venise
- L'accompagnement à Milan et Venise par deux guides francophones passionnés de leurs villes et qui sauront vous en révéler tous les charmes et secrets
- Quelques temps libres pour flâner à votre guise.



CARTE DU CENTRE DE MILAN



CARTE DE VENISE ET DE SES « SESTIERE » (QUARTIERS)



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	dimanche 12.11.23	Suisse - Milan	Train et transfert privé	Room Mate Giulia	
2	lundi 13.11.23	Milan		Room Mate Giulia	BL
3	mardi 14.11.23	Milan		Room Mate Giulia	BL
4	mercredi 15.11.23	Milan - Venise	Transfert privé + train + vaporetto	L'Orologio Venezia	BL
5	jeudi 16.11.23	Venise		L'Orologio Venezia	BL
6	vendredi 17.11.23	Venise		L'Orologio Venezia	BL
7	samedi 18.11.23	Venise & Murano		L'Orologio Venezia	BL
8	dimanche 19.11.23	Venise - Suisse	Vaporetto et train		BL

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner



PLAN DES DÉPLACEMENTS

Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
dimanche 12.11.23	Train Eurocity	1 ^{ère}	Genève Milano Centrale	07h39 11h40
mercredi 15.11.23	Train Frecci Arossa	1 ^{ère}	Milano Centrale Venezia S.Lucia	12h05 14h42
dimanche 19.11.23	Train Eurocity	1 ^{ère}	Venezia S.Lucia Genève	16h18 00h05



PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : dimanche 12 novembre 2023

Genève – Lausanne - Milan

Tôt le matin, train en 1^{ère} classe pour Milan au départ de Genève via Lausanne. Arrivée à Milano Centrale vers midi où vous accueille votre guide francophone.



Transfert en mini van privé à votre hôtel situé à deux pas du Dôme. Vous déposez vos bagages avant de déjeuner dans un restaurant tout proche.

Premières découvertes à pied accompagnés de votre guide dans le quartier avec la visite d'un des hauts-lieux de Milan, le célèbre Dôme.

Emblème de la ville, le Dôme de Milan (ou cathédrale de Milan) est l'une des plus complexes constructions gothiques du monde. Pour mieux se rendre compte du travail incroyable réalisé, vous monterez sur son toit magnifique et profiterez de la vue à 360 degrés sur la ville, si le temps le permet.



Petite balade ensuite dans les célèbres galeries marchandes toutes proches.

Juste à côté du Dôme, la galerie Vittorio Emanuele II est un emblème de Milan. Avec ses superbes et vertigineuses verrières, cette galerie marchande accueille quelques-unes des adresses les plus chics de la ville.



Construit entre 1865 et 1877, l'édifice comporte deux arcades perpendiculaires recouvertes d'une immense verrière. Sur le toit de la verrière centrale de la galerie se trouve une magnifique mosaïque représentant les continents d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Sur l'octogone central de la galerie se trouve une mosaïque comportant les **armoiries de la famille de Savoie avec son célèbre taureau**. La légende raconte que faire le tour complet autour du taureau à cloche pied (sur le pied droit) tout en ayant les yeux fermés **porte chance**. On raconte également que le faire le 31 décembre à minuit portera chance tout au long de la nouvelle année.



Arrêt dans un café traditionnel pour y déguster un thé ou café accompagné d'une tranche du traditionnel panettone avant votre retour à l'hôtel. Prise des chambres et temps libre avant la représentation à la Scala de Milan pour ceux qui l'ont réservé (*en option, voir supplément*).



C'est dans ce fabuleux décor que vous assistez ce soir à 20h00 l'opéra en trois actes « L'Amore Dei Tre Re », dirigé par Michele Mariotti, dont l'intrigue se situe dans une Italie médiévale, sous les invasions barbares.

Logé dans un bâtiment historique de la fin du 19e siècle, à deux pas du Dôme, l'hôtel Room Mate Giulia se compose de 85 chambres présentant un look rétro plein de charme. Les matériaux traditionnels comme les briques en terre cuite de Lombardie et le mobilier design composent un espace unique caractéristique de la célèbre architecte italienne Patricia Urquiola.



Les chambres et suites toutes décorées dans des nuances de rose, de vert et de bleu offrent un cadre cosy et confortable.



Le petit-déjeuner sous forme de buffet offre autant des spécialités locales que des mets sucrés et salés et ce jusqu'à midi.

Nuit à l'hôtel Room Mate Giulia.

Jour 2 : lundi 13 novembre 2023

Milan

Après le petit-déjeuner, il est temps de retrouver votre guide pour une découverte de quelques-uns des sites majeurs de la ville, en commençant par un quartier des plus modernes, nouvel épicerie de la « movida » locale.

Le quartier de Porta Nuova compte les réalisations architecturales les plus audacieuses de Milan, concentré de vastes zones piétonnes, gratte-ciels, bars et restaurants à la mode. On y retrouve l'énergie propre à la capitale lombarde qui se démarque dans le monde du design et de l'entrepreneuriat italien.

Le Bosco Verticale et la Torre Diamante dominent les lieux, avec pour la première, un manteau végétal composé de plus de 900 arbres et 20'000 plantes enracinées dans sa structure de 110 m de haut, véritable prouesse architecturale, alors que la deuxième tour surplombe de ses 140 m de verre la Piazza della Repubblica.



Après une promenade les yeux en l'air, vous prenez la direction du sud de la ville et le quartier des Navigli où cette fois le regard plonge dans les eaux des canaux, œuvres de Leonardo da Vinci.

Le quartier s'anime chaque soir avec ses terrasses, bars et boutiques branchées et originales qui longent un canal dont les eaux prennent naissance au Tessin avant de traverser la ville italienne.



C'est ici que vous prenez votre déjeuner, dans un décor de maisons aux façades colorées, loin de l'agitation des grandes artères.

Dans l'après-midi, le Design District, juste à côté, s'offre aux amateurs de design et de mode. Ici, d'anciens hangars industriels se sont transformés en lieux

d'exposition, à l'image du MUDEC (Museo delle Culture) que nous vous proposons de découvrir.



Le musée offre une riche programmation tout au long de l'année, qu'il s'agisse d'expositions, collections permanentes, toutes tournant autour du thème de la rencontre entre les diverses cultures du monde. Une riche collection d'objets ethnologiques permet au visiteur de voyager à travers le monde.



Retour à votre hôtel en fin d'après-midi et soirée libre.

Nuit à l'hôtel Room Mate Giulia.

Jour 3 : mardi 14 novembre 2023

Milan

Vous retrouvez ce matin votre guide pour vous rendre à la célèbre pinacothèque de la Brera, située au cœur du quartier éponyme.

La pinacothèque de la Brera est certainement l'un des plus fastueux musées de la ville de Milan et du monde. Elle contient quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art, de Raffaello au Caravage en passant par Bellini, le Tintoret ou encore Modigliani.



Réparties dans de vastes salles, les œuvres exposées peuvent donner de leur superbe et bénéficient d'une magnifique mise en scène.



Depuis quelques années, on peut même assister au travail des restaurateurs grâce à une vitrine intégrée au cœur même du musée. Une occasion rare de voir le travail délicat de la sauvegarde du patrimoine.



C'est l'un des musées les plus importants d'Italie, avec le Musée des Offices à Florence et les Musées du Vatican à Rome.

Déjeuner dans le quartier de la Brera qui reste très attractif avec ses belles façades et rues pavées bordées de galeries d'arts et de boutiques raffinées.

Cet après-midi vous permet de vous plonger dans le quartier de Santa Maria delle Grazie qui attire foule de visiteurs pour y découvrir un des chefs-d'œuvre de Leonardo da Vinci. Toutefois, votre visite commencera par une plongée dans le décor fascinant de cette œuvre de la Renaissance : outre la géométrie parfaite du bâtiment, l'intérieur est tout aussi raffiné avec ses nefs gothiques.



Santa Marie delle Grazie accueille toujours une communauté monacale très active.

Bien sûr, cette visite ne peut se terminer sans un rendez-vous avec la Cène, une des peintures les plus connues au monde et qui continue à émouvoir quiconque la voit. Tout le génie de Leonardo da Vinci et sa puissance d'interprétation se reflètent dans cette œuvre magistrale.



Retour à votre hôtel en fin d'après-midi. Soirée libre.

Nuit à l'hôtel Room Mate Giulia.

Jour 4 : mercredi 15 novembre 2023 Milan - Venise

Matinée libre (sans guide) à Milan pour une dernière flânerie dans la ville ou un peu de shopping avant votre transfert en fin de matinée à la gare.

Train pour Venise et arrivée dans la cité des Doges en milieu d'après-midi. Vous y êtes accueillis par votre guide francophone avec qui vous embarquez à bord du vaporetto pour rejoindre votre hôtel non loin.



L'arrivée à Venise est toujours un moment saisissant : à peine sortis de la gare, vous voici face au va-et-vient des embarcations sur le Grand Canal qui répandent leur inlassable clapotis sur les quais. Bordé de palaces et autres églises monumentales, le trajet qui vous mène à votre hôtel fait pleinement partie du plaisir incomparable que procure la Cité des Doges.

Installation dans vos chambres avant de rejoindre votre guide qui vous attend pour un petit « aperitivo », l'occasion de faire connaissance et parler du programme des jours à venir autour d'un Spritz ou d'un Bellini...



Durant votre séjour, vous êtes les hôtes de l'hôtel L'Orologio. Situé en bordure du Grand Canal, non loin de la gare, ce dernier est facilement accessible en vaporetto et à deux pas des grands sites d'intérêt de la ville.



Les chambres, qui misent sur des tons flashy et une décoration moderne, sont à la fois confortables et pratiques, certaines bénéficiant même de la vue sur le Grand Canal.



Pas de restaurant dans cet établissement, mais une salle de petits-déjeuners ouverte sur le Grand Canal et un bar cosy pour prendre un verre. De par sa situation des plus centrales, on trouvera de nombreux restaurants dans le voisinage.



Nuit à l'hôtel L'Orologio.

Jour 5 : jeudi 16 novembre 2023 Venise

Vous retrouvez ce matin votre guide pour une flânerie dans les ruelles vénitienes.

En ce début de journée où Venise s'éveille, passage par le marché aux poissons du Rialto tout proche. Tous les matins, on y découvre les arrivages de la pêche qui vont régaler les gastronomes.



Puis vous prenez la direction du « sestiere » de St Marc pour y découvrir sa célèbre place mais aussi ses ruelles étroites bordées de détails charmants et insolite.



Il est temps ensuite de pénétrer dans le palais des Doges.

Le Palais des Doges (Palazzo Ducale) fut le siège du gouvernement vénitien durant plus de 7 siècles et brava nombre guerres, conspirations, incendies pour se relever avec toujours plus de fastes et d'élégance.



Sur plusieurs étages allant des prisons dont Casanova s'échappa aux appartements des Doges, le visiteur est subjugué par la richesse et les vastes proportions des lieux qui accueillent les œuvres des plus grands peintres et sculpteurs italiens. Point d'orgue à la visite, la salle du Grand Conseil qui abrite le trône du Doge dominé par une fresque de 22m sur 7m réalisée par le fils du Tintoret, Domenico, et qui regroupe quelques 500 personnalités vénitienes.



Après le déjeuner, vous prenez le vaporetto pour rejoindre le fascinant atelier d'un batteur d'or.

Parmi les artisans traditionnels de Venise, les batteurs d'or ou « battiloro » occupent une place à part dans la restauration du patrimoine local. A travers un travail en plusieurs étapes et qui nécessite beaucoup de patience et de précision, ces maîtres de l'or parviennent à obtenir la finesse et le grain nécessaire à la création de carnets de feuilles d'or, bijoux, mosaïques et même maquillage.



Retour en fin d'après-midi à votre hôtel. Dîner libre avant votre rendez-vous à 21h30 pour une visite hors du commun de la Basilique St Marc, en dehors des heures d'ouverture au public.

C'est dans le calme retrouvé, vidée des visiteurs, que la magnifique bâtisse s'ouvre à vous et fait ressentir son atmosphère mystique et profiter pleinement de quelques 4000 m2 de mosaïques. Au croisement des cultures occidentales et orientales, elle contient des objets d'art innombrables que vous pourrez apprécier en toute quiétude.



Nuit à l'hôtel L'Orologio.

Jour 6 : vendredi 17 novembre 2023 Venise

Nouvelle journée en compagnie de votre guide qui vous entraîne dans une balade insolite dans les quartiers de Santa Croce et San Polo.



Eloignés de la zone touristique, ces quartiers offrent un dédale de ruelles et canaux où il fait bon flâner et s'arrêter pour y découvrir des bâtisses élégantes ou des sites grandioses à l'image de l'église des Frari.

Edifiée entre 1340 et 1443, le gothique vénitien y atteint une perfection absolue.



Votre guide vous en révélera les détails les plus fascinants et les œuvres magistrales du Titien ou Bellini qu'elle abrite.

Après le déjeuner, vous passez la porte d'un des ateliers artisanaux les plus réputés de la ville, Bevilacqua, et plongez dans un décor qui a peu changé depuis 1875. En effet, on est d'emblée fasciné par les imposants métiers à tisser en bois et le

cliquetis imperturbable que dégagent les mouvements des tisseuses qui répètent ici des gestes ancestraux.



Les réalisations de l'atelier Bevilacqua s'exportent dans le monde entier et constituent un patrimoine vénitien exceptionnel.



Retour à votre hôtel en fin d'après-midi.

Soirée libre ou possibilité d'assister à une représentation d'opéra hors du commun !

L'opéra lyrique a toujours fait partie des soirées mondaines vénitiennes et Giuseppe Verdi y écrivit parmi ses plus beaux opéras que nous vous invitons à découvrir dans un décor fastueux.

Vous assisterez ce soir à une représentation du « Rigoletto », dans les salons du palais Barbarigo Minotto situé sur le Grand Canal qui aujourd'hui est le siège de l'association « Musique au Palais ». Ces concerts sont donnés avec un nombre limité de participants, ce qui contribue à une atmosphère des plus particulières.



Durant 2 heures environ, vous pourrez découvrir la prestation de chanteurs professionnels revêtus d'habits d'époque, dans diverses salles du palais, le tout éclairé à la lueur des chandelles.

(Les concerts et autres manifestations publiques à Venise restent sous réserve de modification en raison de la situation sanitaire).

Nuit à l'hôtel L'Orologio

Jour 7 : samedi 18 novembre 2023 Venise & Murano

Vous embarquez ce matin en compagnie de votre guide sur le vaporetto qui relie Venise à l'île de Murano, où vous avez rendez-vous avec un célèbre souffleur de verre qui a su donner à son art de nouvelles formes, pour le moins contemporaines.



Davide Penso est né à Venise mais a passé la plupart de sa vie sur l'île de Murano où il possède son atelier. Très vite, il se détourne des formes classiques de la

verrière pour y apporter une touche moderne qui vite le fait repéré dans le monde artistique et lui offre des collaborations avec Venini, Nason & Moretti ou Pelikan. Depuis plusieurs années, sa notoriété ne fait qu'amplifier.



Après cette rencontre, balade et déjeuner dans le kaleidoscope coloré des rues de Murano avant de reprendre le bateau pour Venise.



Après-midi libre (sans guide) pour une promenade individuelle à Venise.

Nuit à l'hôtel L'Orologio.

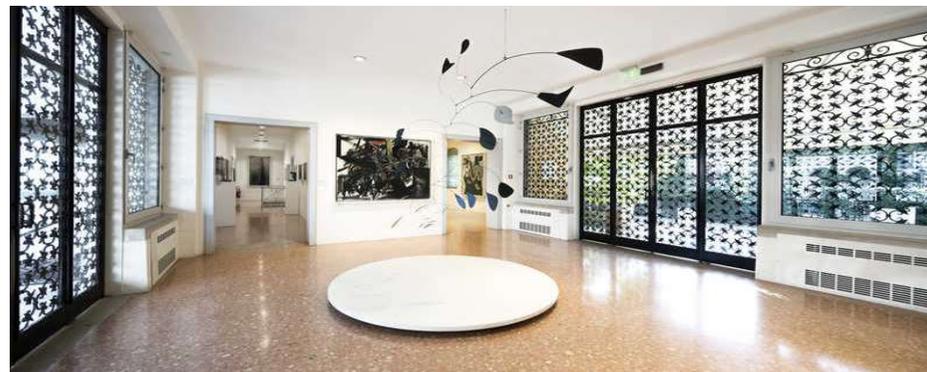
Jour 8 : dimanche 19 novembre 2023 **Venise (départ) – Lausanne – Genève**

Au cœur du quartier de Dorsoduro, comme amarré sur le Grand Canal, la collection Peggy Guggenheim accueille l'ensemble des œuvres d'art accumulées au

cours de sa vie par la collectionneuse et mécène homonyme. La collection comprend des œuvres issues du cubisme, surréalisme ou expressionisme.



En plus de la riche collection, on pourra y découvrir des expositions éphémères d'art contemporain, se promener dans le jardin attenant jalonné de sculptures ou y prendre un café.



Après une balade dans le charmant quartier de Dorsoduro qui contemple Venise depuis la rive opposée du Grand Canal, il est temps de prendre votre dernier déjeuner dans une adresse traditionnelle de la ville.

Temps libre avant de prendre le vaporetto pour rejoindre la gare de Santa Lucia. Train Eurocity direct en 1^{ère} classe dans l'après-midi pour Genève via Milan et Lausanne. Arrivée sur les rives du Léman en fin de soirée.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne

Circuit	CHF 4'400.-
Supplément chambre individuelle	CHF 1'450.-
Représentation Scala de Milan	CHF 200.-
Représentation Musica al Palazzo Venise	CHF 120.-

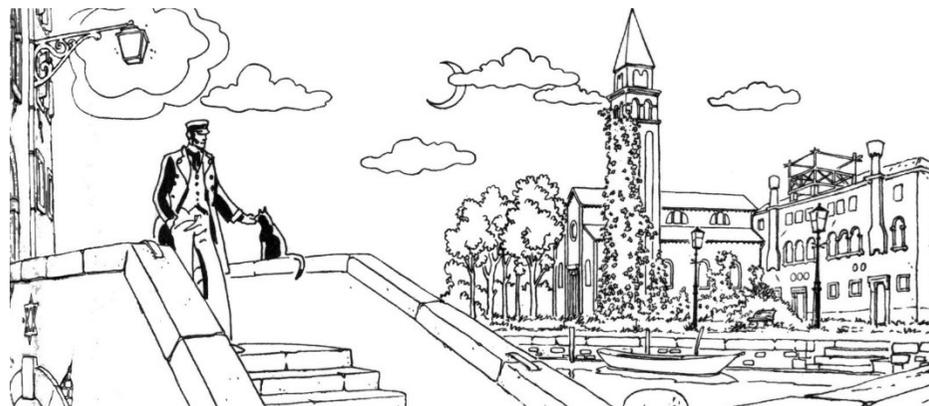
Sur la base d'un groupe de 10 personnes. Prix des représentations à la Scala de Milan et Venise sous réserve de disponibilités/catégories de sièges au moment de la réservation.

Prestations comprises

- Train Genève – Lausanne – Milan – Venise et retour, en 1^{ère} classe à bord de l'Eurocity et Freccia Rossa
- L'hébergement en hôtels 4* de charme avec petits-déjeuners inclus :
Milan – **Hôtel Room Mate Giulia** : chambre catégorie Supérieure
Venise – **Hôtel l'Orologio** : chambre avec vue sur le Grand Canal
- La demi-pension (petits déjeuners et repas du midi) dans des restaurants typiques et traditionnels pour vous faire déguster les spécialités régionales
- L'accompagnement durant tout le circuit par une guide francophone à Milan et à Venise
- Les transferts aller et retour de la gare à l'hôtel en mini bus privé (Milan) et vaporetto public (Venise, arrêt proche de l'hôtel)
- Les déplacements à Milan et Venise en transports publics (métros, vaporettos...)
- Les entrées de tous les sites et musées visités
- Rencontres privées avec des artisans dans leurs ateliers à Venise et Murano
- Visite privée en dehors des heures d'ouverture au public aux Palais des Doges à Venise
- Une documentation de voyage
- La TVA et les taxes de séjour

Non compris

- Les dépenses personnelles
- Supplément train 1^{ère} classe (sur demande)
- Soirée Opéra à la Scala de Milan (dans la mesure des places disponibles lors de la réservation), sièges meilleure catégorie disponible
- Soirée opéra Musica al Palazzo à Venise (dans la mesure des places disponibles lors de la réservation)
- Les pourboires
- L'assurance rapatriement & annulation (obligatoire)



CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquiescement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte

- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans des cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme

change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42

Case Postale

8038 Zurich

T +41 44 485 45 35

info@ombudsman-touristik.ch

www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum,

sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
CH - 1204 Genève
